GUIDE GRATUIT · HORTA

Les points à prévoir avant les travaux

Réserver la place. Prévoir les plantations. Anticiper les réseaux.



Ce que tu décides aujourd'hui, tu peux devoir le refaire demain

Tu peux aménager ton jardin par étapes. Mais chaque étape se décide en pensant aux suivantes. Voici deux situations fréquentes.

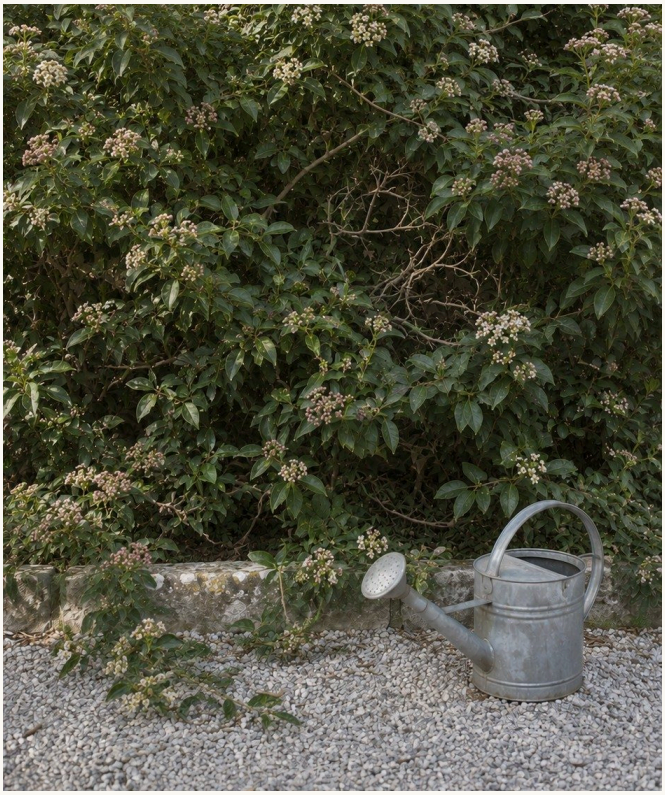

LES PLANTATIONS

Arbustes plantés trop près les uns des autres : en grandissant, ils manquent de place et certains doivent être déplacés.



L'ÉCLAIRAGE

Éclairage pensé après coup : pour passer les câbles, il faut parfois rouvrir des tranchées.

Le point commun : la suite n'avait pas été prévue au départ.

Images d'illustration.

Un jardin se construit par étapes. Il se pense d'un seul bloc.

En général, les travaux avancent par couches : d'abord ce qui est sous le sol, puis ce qui se construit, puis ce qui se plante. Chaque couche dépend de la précédente. Quand l'une est décidée sans penser aux suivantes, on se retrouve souvent à reprendre ce qui vient d'être fait.

ON CONSTRUIT DANS CE SENS

1 · SOUS LE SOL
Réseaux, gaines, arrosage

→

2 · CE QUI SE CONSTRUIT
Terrasse, piscine, murets, allées

→

3 · CE QUI SE PLANTE
Arbres, arbustes, vivaces

IL FAUT POURTANT RÉFLÉCHIR DANS L'AUTRE SENS

Où iront les plantes, la table, la piscine ? Puis les surfaces. Puis ce qui passe dessous.

LE TEST CHEZ TOI

Prends une feuille et dessine ta maison et ton terrain.

Ajoute ce que tu veux faire maintenant, puis ce que tu envisages plus tard.

Regarde si certains emplacements se gênent. C'est le moment de revoir ton plan, avant les travaux.

La page suivante t'explique comment faire.



Dessine ton jardin avant de commencer

Un croquis à main levée suffit. Il sert à repérer ce qui risque de se gêner avant les travaux, pas à mesurer.

SUR TON CROQUIS, MARQUE

1. **La maison et les limites du terrain.**
2. **Ce qui est déjà là :** arbres à garder, pente, différences de niveau, vues, regards.
3. **Là où tu vis dehors :** table, coin repos, passages.
4. **Ce que tu veux ajouter plus tard,** même si ce n'est pas prévu tout de suite.
5. **Les accès,** pour les personnes et pour le matériel qui devra passer.
6. **Les points d'eau, compteurs et regards** dont tu connais l'emplacement.
7. **Les endroits où tu aimerais de la lumière.**

EXEMPLE DE CROQUIS

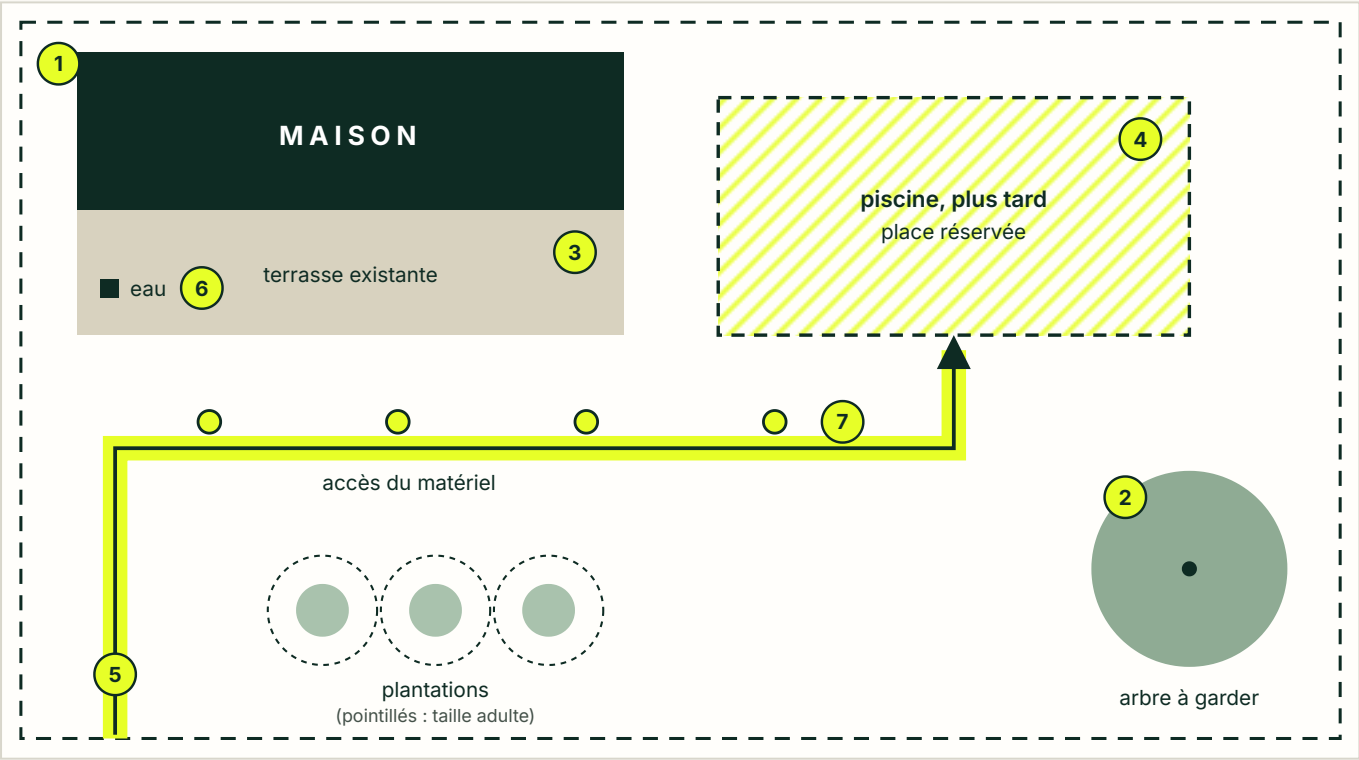

Exemple illustratif, sans échelle, emplacements indicatifs.

UNE FOIS LE CROQUIS TERMINÉ

Regarde si les passages restent accessibles, si ce que tu ajouteras plus tard a la place nécessaire, et si une étape risque de gêner la suivante. Ce croquis sert à organiser tes idées : il ne remplace ni un plan coté, ni les vérifications avant travaux.

01 Réserve la place de la suite

Même si tu ne construis pas tout maintenant, prévois la suite sur ton plan.

CE QUI MARCHE

- **Dessiner l'emplacement de ce que tu ajouteras plus tard :** piscine, pergola, cuisine d'été, extension. Même si ce n'est pas prévu avant plusieurs années.
- **Garder cet espace libre,** ou le traiter de façon provisoire (gravier, pelouse), sans l'enfermer sous un revêtement définitif.
- **Prévoir le passage du matériel.** Un futur chantier a besoin d'un accès, pour les personnes et pour ce qui devra entrer dans le jardin.

CE QUI NE MARCHE PAS

- **Une terrasse pensée pour aujourd'hui seulement.** Quand le projet suivant arrive, il faut parfois en reprendre une partie.
- **Un accès refermé** par ce qui vient d'être construit.

AVANT DE FIXER L'EMPLACEMENT D'UNE PISCINE

Selon la surface du bassin, son type et la situation de ton terrain (en secteur protégé, par exemple), une démarche d'urbanisme peut être nécessaire. Le plan local d'urbanisme de ta commune peut aussi ajouter ses propres règles.

Renseigne-toi auprès du service urbanisme de ta mairie.

Source : service-public.gouv.fr, « Installation ou construction d'une piscine privative » (fiche vérifiée le 31 janvier 2025). Images d'illustration.



LA TERRASSE TERMINÉE

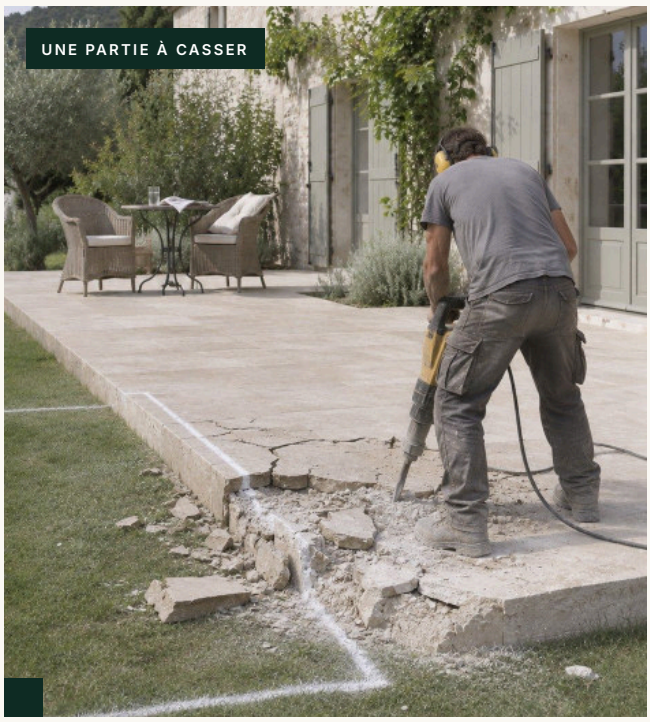

UNE PARTIE À CASSER

02 Prévois la place que prendront tes plantes

Un arbuste peut paraître petit à la plantation. Quelques années plus tard, il peut occuper beaucoup plus de place.

CE QUI MARCHE

- **Chercher la hauteur et la largeur adultes** de chaque plante avant de l'acheter.
- **Choisir l'emplacement et l'espacement d'après cette taille adulte,** et non d'après la taille en pépinière.
- **Penser à l'entretien :** de la place pour passer, tailler, arroser.

CE QUI NE MARCHE PAS

- **Planter serré pour un effet dense tout de suite,** sans prévoir de les éclaircir ou de les déplacer ensuite. Une haie volontairement serrée est un autre choix : fais-le en connaissance de cause.

PRÈS D'UNE LIMITE DE PROPRIÉTÉ

Les règles ou usages locaux passent en premier : renseigne-toi en mairie.

À défaut, le Code civil (article 671) prévoit une distance minimale à la limite : 2 m pour une plantation de plus de 2 m de haut, 0,50 m pour les autres, mesurée depuis le milieu du tronc.

Distances : Code civil, article 671 (Légifrance) ; justice.fr, fiche pratique du CDAD de la Savoie. Espacement selon la taille adulte : université de Floride, IFAS Extension, « Planting and Establishing Shrubs ». Images d'illustration.



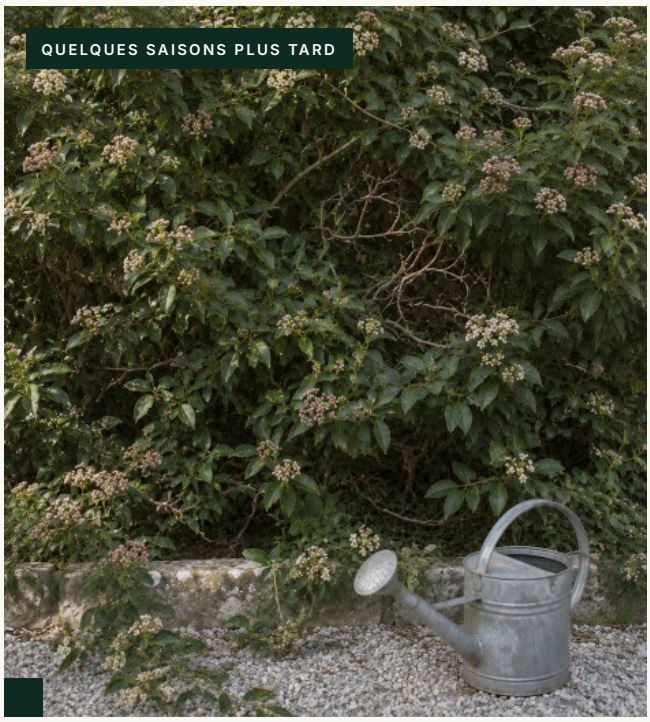

Ton tableau de plantation

Remplis-le avant d'acheter une seule plante.

PLANTE	HAUTEUR ADULTE	LARGEUR ADULTE	ÉCART PRÉVU AU PLANT VOISIN	DISTANCE À LA LIMITE

COMMENT LE REMPLIR

1. Note le nom exact de la plante, avec sa variété si tu la connais.
2. Recherche sa hauteur et sa largeur à maturité, puis reporte-les.
3. Compare la largeur adulte avec l'écart prévu. L'écart se mesure du centre d'un plant au centre du suivant.
4. Si la place semble insuffisante, revois l'écart ou le choix de la plante.

À SAVOIR

Les dimensions varient selon la variété, le climat, le sol et l'entretien. Prends-les comme des repères, pas comme des mesures exactes.



03 Prévois les réseaux avant de refermer le sol

L'éclairage, les prises et les points d'eau se préparent avant la pose des revêtements.

CE QUI MARCHE

- **Placer sur ton plan** les endroits où tu voudras de l'eau, des prises et de la lumière.
- **Faire étudier les passages** avant de réaliser les terrasses et les allées.
- **Demander aux professionnels** s'il est pertinent de laisser des gaines vides en attente pour de futurs besoins : éclairage, arrosage, électricité.
- **Garder une trace des tranchées** avant de les reboucher : photos, croquis, plan.

CE QUI NE MARCHE PAS

- **Penser l'éclairage une fois le jardin terminé.** Pour passer les câbles, il faut parfois rouvrir des tranchées, y compris sous un revêtement neuf.

AVANT DE CREUSER

Une installation électrique extérieure ou enterrée suit des règles de sécurité précises. **Fais-la concevoir ou valider par un électricien.**

Consulte aussi le guichet unique « Réseaux et canalisations » pour connaître les exploitants de réseaux près de ton terrain. Des déclarations (DT, DICT) peuvent être nécessaires : demande à l'entreprise qui interviendra comment elle les traite.

Électricité extérieure : izi by EDF, « Électricité en extérieur : quelles normes ? » (norme NF C 15-100). Réseaux : guichet unique « Réseaux et canalisations » (reseaux-et-canalisations.gouv.fr). Images d'illustration.

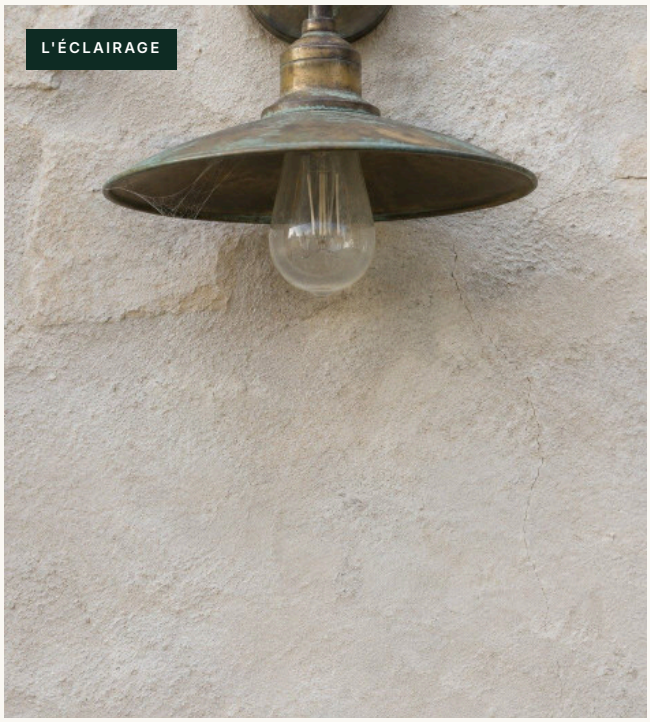

L'ÉCLAIRAGE

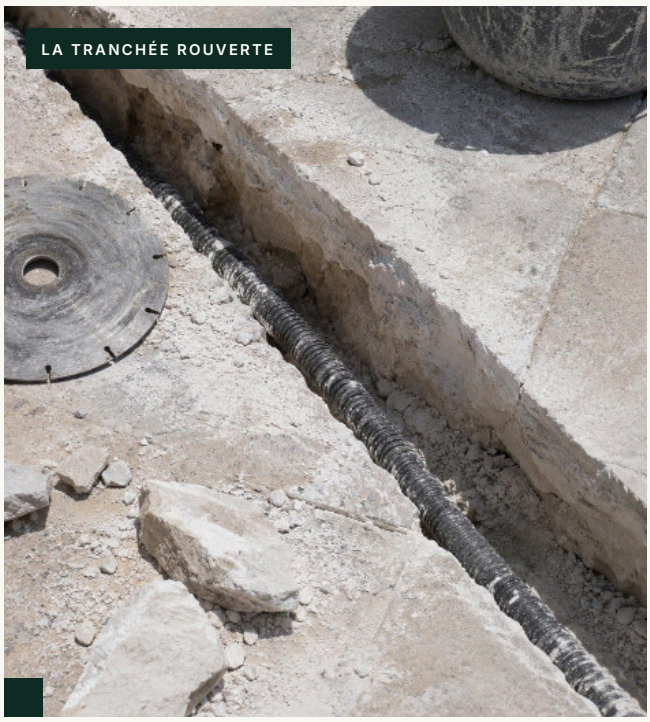

LA TRANCHÉE ROUVERTE

Aménager par étapes, sans oublier la suite

Tu n'as pas besoin de tout réaliser en même temps. Tu as besoin de savoir où va le reste.

AVANT LA PREMIÈRE ÉTAPE

Dessine l'ensemble du projet (page 4), même si certaines idées restent à confirmer. Repère ce qui modifie les accès, les niveaux du terrain ou le passage des réseaux.

AVANT CHAQUE ÉTAPE

Vérifie que ce qui va être réalisé ne complique pas les suivantes : un revêtement définitif sur une zone réservée, un accès refermé, une plantation à l'emplacement d'une future construction.

ENTRE DEUX ÉTAPES

Reprends ton plan. Note ce qui a changé et ce qu'il reste à prévoir.

UN EXEMPLE

Tu fais la terrasse maintenant, la piscine dans quelques années. **Avant de poser la terrasse :** l'emplacement de la piscine est dessiné et laissé libre, l'accès pour le matériel est noté, et les passages de réseaux ont été discutés avec les professionnels.



L'ordre des travaux dépend de ton terrain et de ton projet : il n'existe pas d'ordre unique. Image d'illustration.

Les questions à poser avant de valider un devis

Avant de lancer les travaux, pose ces questions aux professionnels concernés. Note leurs réponses.

1. **Le devis tient-il compte de ce que je prévois d'ajouter plus tard ?**

2. **Les passages d'eau, d'électricité et d'arrosage ont-ils été anticipés ?**

3. **Les plantes prévues auront-elles la place de grandir ?**

4. **Les accès resteront-ils possibles pour les travaux suivants ?**

5. **Les différentes interventions ont-elles été coordonnées à partir d'un plan d'ensemble ?**

UN DERNIER RÉFLEXE

Si plusieurs entreprises interviennent, **vérifie que leurs prestations sont compatibles** et que les travaux préparatoires sont bien prévus.

Avant de commencer, vérifie ces points

Imprime cette page et reprends-la avant chaque étape.

TON PROJET

- [ ] J'ai réfléchi à l'ensemble du jardin, même si je fais les travaux par étapes.
- [ ] J'ai réservé la place de ce que je veux ajouter plus tard.
- [ ] J'ai vérifié que les accès permettront les futurs travaux.

TES PLANTATIONS

- [ ] J'ai recherché la taille adulte des plantes prévues.
- [ ] J'ai vérifié leur emplacement et les distances à respecter, règles locales comprises.

TES RÉSEAUX

- [ ] J'ai repéré les points d'eau et les équipements électriques souhaités.
- [ ] J'ai fait étudier les passages de réseaux avant la pose des revêtements.

TES TRAVAUX

- [ ] J'ai vérifié les démarches nécessaires auprès des interlocuteurs concernés.
- [ ] J'ai parlé des étapes futures aux professionnels qui interviendront.

LES TROIS RÉFLEXES

Réserver la place. **Prévoir les plantations.** **Anticiper les réseaux.**

Besoin d'un regard extérieur ?

Chaque terrain a ses contraintes. HORTA conçoit des espaces extérieurs à partir de tes photos et de tes plans, où que tu sois. HORTA intervient sur la conception : pas sur la réalisation des travaux, ni sur leur suivi.

L'offre Intention s'adresse à ceux qui ne savent pas encore dans quelle direction aller.

Découvrir l'offre Intention

studiohorta.com/offres



Ce guide est un outil de réflexion, pas un document d'exécution. Règles, distances et démarches sont à vérifier auprès de ta mairie et de tes professionnels. Images d'illustration.